

Instructions pour les occupants

- Demeurer calme
- Demander à la personne les renseignements suivants :
 - Son nom
 - Les détails de l'incident
 - Ses blessures
 - o Présence d'allergies ou autres conditions médicales
- Communiquer avec la sécurité : 514-396-8900 ou 55 sur le système téléphonique de l'ÉTS
 - Préciser le type d'urgence
 - o Mentionner son nom
 - o Indiquer la localisation de la victime
 - o Mentionner toutes les informations obtenues auprès de la victime
 - Attendre que le répartiteur du service de sécurité confirme qu'il a toutes les informations requises avant de raccrocher.
- Prodiguer les premiers soins <u>seulement</u> si vous avez reçu la formation appropriée
- S'informer aux personnes autours si une personne sur l'étage est secouriste ou d'en trouver un.
- Demeurer sur place pour assister le secouriste ou pour donner un complément d'informations.
- S'il y a des personnes autour, leur demander de l'aide en attendant les secours
- Si les gens sont trop près de la victime, exiger qu'ils se déplacent afin de laisser de la place à la victime et de faciliter les soins
- Ne jamais déplacer la victime sauf si la situation représente un danger pour la personne
- Ne pas donner de nourriture ou de liquide à la victime même si elle l'exige
- Si possible ou nécessaire, demeurer en communication avec la sécurité et suivre les instructions données
- Si l'état d'une personne se détériore, aviser à nouveau la sécurité
- Demeurer sur les lieux jusqu'à ce que les secours arrivent

NOTE: La règle du bon samaritain: protège contre toute poursuite judiciaire la citoyenne ou le citoyen qui, de bonne foi, porte secours à une personne en danger